

Avant-propos

Mesdames, Messieurs,

Dans les territoires de l'Arc jurassien, des formes de coopération s'organisent en fonction des complémentarités économiques, des flux quotidiens importants des travailleurs comme des consommateurs, ou encore des contrastes démographiques.

Voici cinq études réalisées par l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (Ostaj) sur des thématiques variées, publiées les années précédentes.

L'Arc jurassien compte 534 000 emplois relevant de la sphère présentielle en 2018, ce qui représente six emplois sur dix. Au sein de la sphère productive, l'industrie horlogère est très présente. Elle compte plus de 31 000 emplois en 2017. Ce secteur est fortement exposé au contexte conjoncturel mondial, et notamment aux conséquences économiques liées à la crise sanitaire de la Covid-19. L'Arc jurassien n'a pas été épargné par la pandémie, avec un très fort excédent de décès durant la deuxième vague. L'arrêt temporaire de certaines entreprises et le ralentissement de pans entiers d'activités ont provoqué un choc économique sur l'ensemble de ses territoires.

Le degré d'artificialisation de l'Arc jurassien est comparable à celui de l'ensemble de la France. En dehors des zones denses des principales agglomérations, l'essentiel de la superficie est couverte par des espaces naturels ou agricoles. L'eau y est une ressource fondamentale, notamment pour la production hydroélectrique. Ces territoires profitent de leurs nombreux lacs, rivières, de leur géographie montagneuse ainsi que de leurs équipements, campings, hôtels et domaines skiabiles.

En vous souhaitant une bonne lecture !

Bertrand Kauffmann
Directeur régional de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté